

02

Aisne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Thiérache du Centre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Artisans de notre avenir

Un autre regard sur les églises fortifiées : Restauration et nouveaux usages

*A travers le projet de restauration de l'église fortifiée
Notre-Dame de Plomion*



Introduction

Thiérache historique = Nord, Aisne, Ardennes et Province du Hainaut (Belgique).

Son identité = le bocage, le cœur de l'AOP Maroilles et une myriade d'églises fortifiées

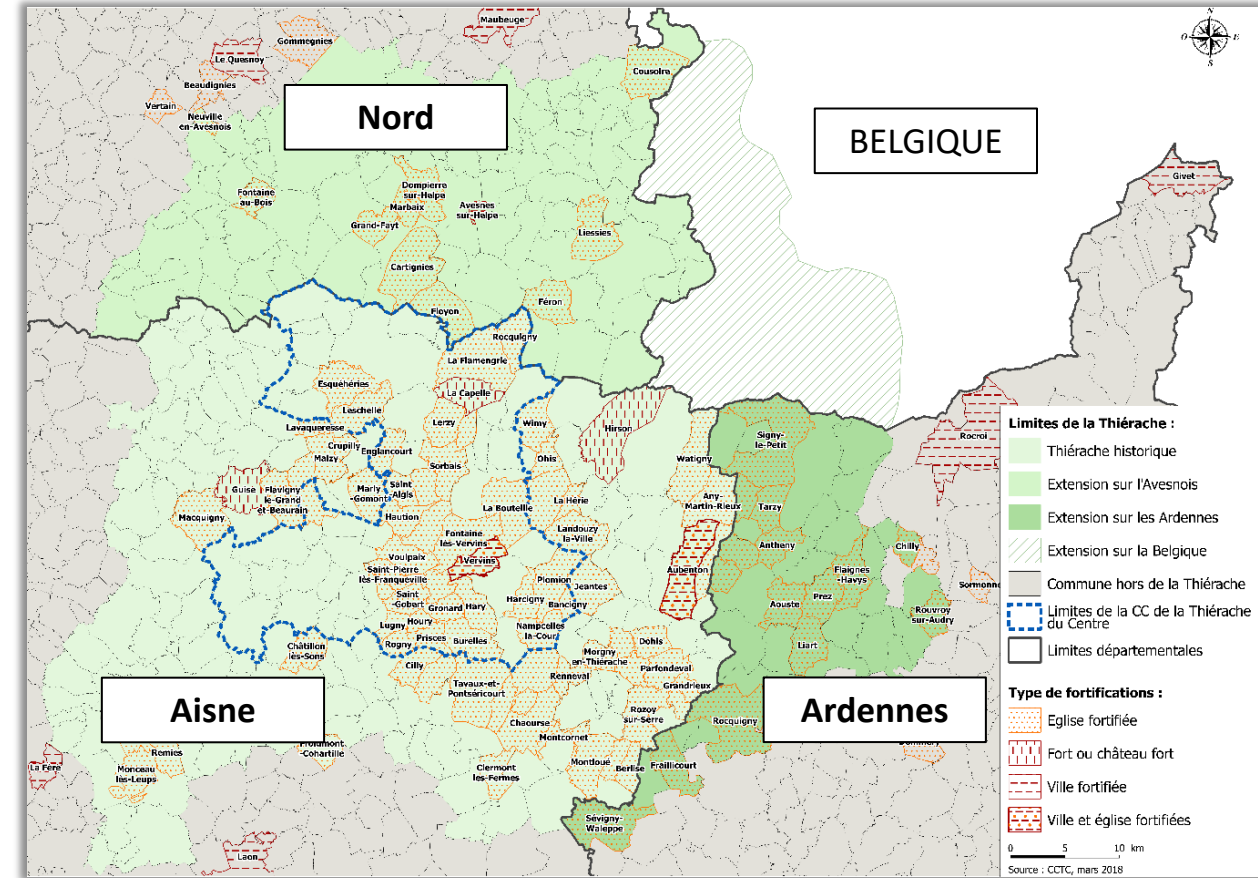
- Une concentration patrimoniale unique en France :

107 églises fortifiées en Thiérache :

- 71 dans l'Aisne
- 32 dans la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre (CCTC)

- Un système de fortification original : refuge édifié par les communautés d'habitants

- Un patrimoine de qualité (souvent MH).



**Comment une commune rurale peut-elle assumer la préservation d'une église protégée?
Quel rôle peut jouer une intercommunalité dans la préservation du patrimoine communal ?**

1. Éléments de mise en contexte

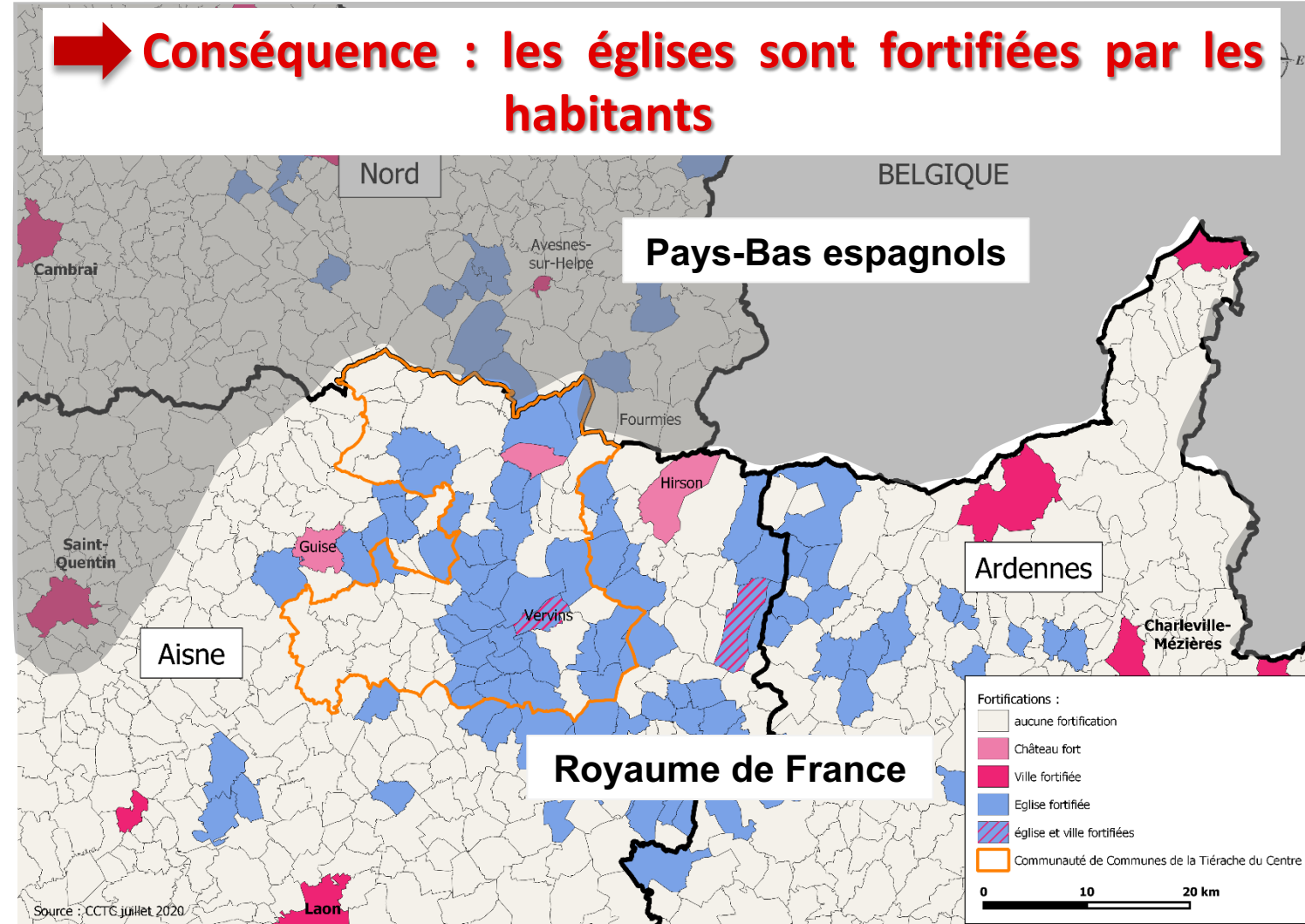
1. Un territoire façonné par les alliances et conflits politico-religieux (1485-1659).

L'ennemi héréditaire = L'Espagne (Pays-Bas espagnols)

➔ Fortifications militaires :
Guise, La Capelle, Vervins, Hirson,
Aubenton, Rocroi et Givet.

Les ennemis « ponctuels » :

- Les soutiens protestants
 - la Sainte Ligue Catholique
 - Les soutiens des Princes frondeurs.
-
- Les forteresses et les villes fortifiées concentrent les combats.
 - Les villages subissent les pillages des mercenaires suivant les armées régulières.



2. La procédure de restauration d'une église fortifiée

2.1 L'église rurale, un socle identitaire des villages

L'église est la pierre angulaire de l'identité villageoise :



- Pour les croyants : baptême, communion, mariage et enterrements se feront dans la même église. L'affect est très important.



- Pour les non croyants : c'est un point de repère dans la cité, un témoin historique et parfois un lieu de convivialité non religieuse (concerts, expositions, etc.).



Lorsqu'un maire veut faire des travaux dans son église :

Quel est son premier réflexe ? Quelles sont ses premières impressions ?

Vers qui se tourne-t-il ?

2. La procédure de restauration d'une église fortifiée

2.2. Déroulement d'une procédure de restauration d'un édifice protégé

La commune = soumise à règles de procédure + règles de publicité de passation des marchés publics. Elle doit avoir estimé ses besoins et s'y tenir.

2.3. Difficultés rencontrées par les communes :

- **Procédures longues et exigeantes** : autorisations et avis à solliciter (UDAP, SDIS, Commission accessibilité...), suivi des marchés publics ...
- **Différentes législations à respecter** : code des marchés publics, du patrimoine, de l'urbanisme, accessibilité PMR...
- **Fragilité du personnel communal** : manque de temps (temps-partiels fréquents) et formations insuffisantes.
- **Les limites du rôle du maître d'œuvre** : il ne peut pas être l'assistant de la mairie (trop chronophage + pas juriste) comme une mairie peut parfois se l'imaginer.

3. Rôle et interventions de l'intercommunalité (cas de la commune de Plomion)

3.1 Le regroupement de 7 projets de restauration d'églises fortifiées



En 2015, la CCTC finance une étude architecturale et sanitaire préalable à la restauration de 7 églises fortifiées.

Objectif = examiner l'état sanitaire de 7 églises fortifiées + préconiser pistes de restauration chiffrées.

Partenaires financiers = DRAC et Conseil Départemental de l'Aisne.

3.2 Rôle d'appui et de conseil de l'intercommunalité : une décision politique

Chaque commune assume la réalisation des travaux et la CCTC met à disposition de ces communes 2 agents de ses services. Ils assurent :

- Le soutien administratif et juridique du maître d'ouvrage : marchés publics et contentieux.
- La coordination administrative et technique de l'opération : recherches de financements, autorisations de travaux, relai technique.

3. Rôle et interventions de l'intercommunalité (cas de la commune de Plomion)

3.3. Rôle de la CCTC : Assistance administrative et technique de la commune

- **Accompagnement passation et suivi des marchés publics :**

Recrutement du MOE, rédaction des délibérations + des avenants techniques et financiers liés aux marchés (MOE ou travaux), etc.

- **Assistance juridique**

- **Estimation des besoins communaux + capacité d'autofinancement**

- **Recherche de financements publics :** rédiger les dossiers de demande de subvention :

- Rechercher différents programmes d'aides
- Comprendre le fonctionnement et le calendrier de chaque partenaire (Etat, Région, Conseil Départemental, Union Européenne) :

Ex : Quels taux en fonction de la phase mission, de la protection d'un bâtiment (inscrit ou classé MH), de la commune?

Ex : Subventionne-t-ils un projet au fil de l'eau (donc les avenants par exemple) ou pas?

3. Rôle et interventions de l'intercommunalité (cas de la commune de Plomion)

3.3. Rôle de la CCTC : Assistance administrative et technique de la commune

- La recherche de financements privés (mécénat) :

- ❖ Candidature Mission Stéphane Bern :



La CCTC a répondu à l'appel à projets pour les églises d'Esquéhéries et de Plomion (toutes 2 retenues par la session de 2018).

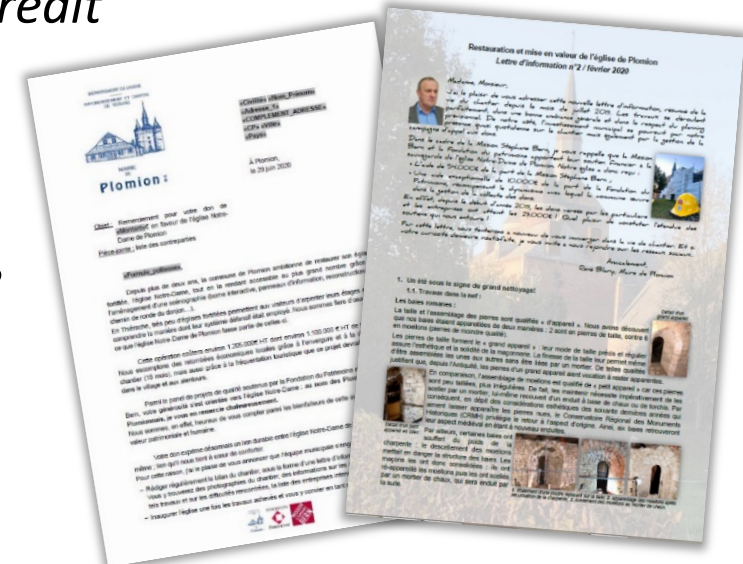


- ❖ Partenariat avec les plateformes de crowdfunding ou les fondations (Fondation du patrimoine, Sauvegarde de l'Art français, Fondation du Crédit Agricole...)

- La CCTC rédige le dossier de lancement d'une levée de fonds
- La CCTC assiste la mairie dans l'animation de la collecte de fonds

Ex : rédaction des courriers (sollicitation don + remerciement)

Ex : création d'une lettre d'information sur le chantier.

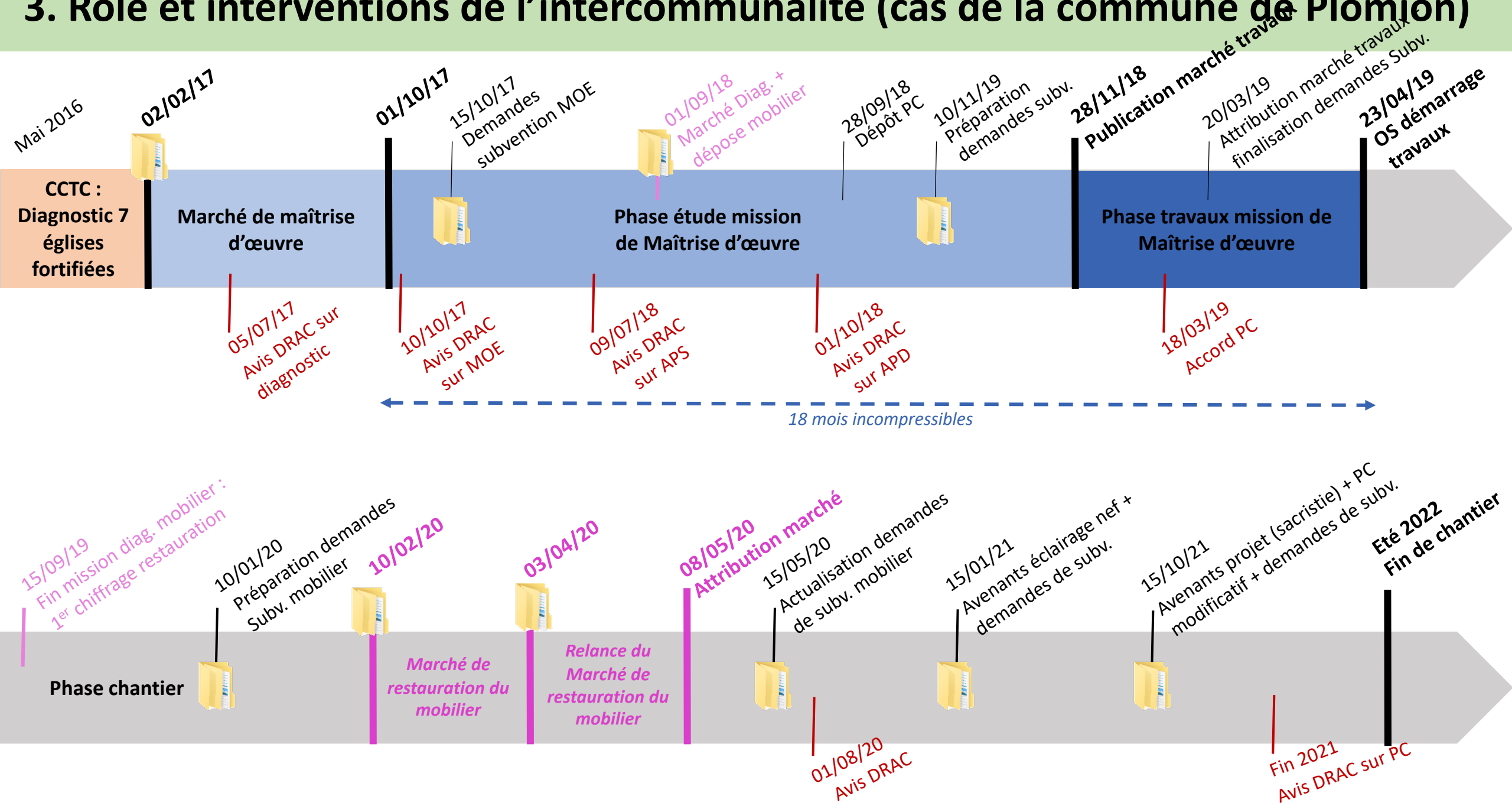


3. Rôle et interventions de l'intercommunalité (cas de la commune de Plomion)

3.3. Rôle de la CCTC : Assistance administrative et technique de la commune

- **Prévenir et réunir les partenaires le plus tôt possible** : estimations financières + planning prévisionnel.
- **Dialoguer avec le MOE au nom de la commune** : l'agent de la CCTC = relai de la commune.
- **Coordonner les effets d'ajustements techniques du projet** :
 - Anticiper les besoins administratifs des partenaires (*Cf. avenant au marché, dépôt d'un PC modificatif...*) :
Ex : modification descriptif technique ou graphique, nouveau plan de financement, nouvelle délibération...
 - Transmettre l'information après la modification du projet à tous les partenaires.
- **Instruire le permis de construire** (Cf. service d'instruction mutualisé de la CCTC)

3. Rôle et interventions de l'intercommunalité (cas de la commune de Plomion)



3. Rôle et interventions de l'intercommunalité (cas de la commune de Plomion)

3.4. Projets de restauration = occasion de transmettre des connaissances et des savoir-faire

Les travaux des églises sont l'occasion pour la CCTC de mettre en place des événements à visée pédagogique :

- **Communication sur le patrimoine et les actions communautaires :**

Ex : partenariats scolaires et universitaires (ENSAPL),

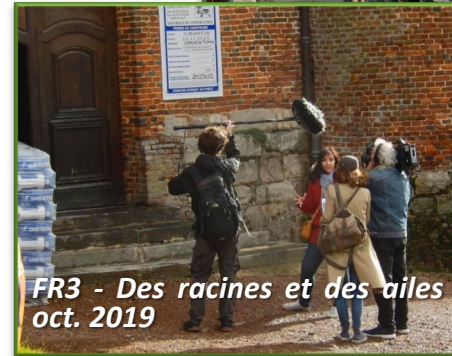
Ex : relais médiatiques (réseaux sociaux + presse),

Ex : visites guidées des chantiers

- **« Contrat culture-ruralité » (CCTC, DRAC, Education Nationale) :** parcours culturel sur la thématique « la valorisation du patrimoine en développant les savoir-faire »

Ex : atelier de cuisson de briques vernissées + taille de pierres au chantier école du château de Berzy-le-Sec (CM1 et CM2 école de Plomion)

Ex : concours de glaçage de pâtisseries sur le thème des églises fortifiées



4. Focus sur la restauration de l'église fortifiée Notre-Dame de Plomion



Notre-Dame : Eglise romane du 11^e siècle, fortifiée entre 1570 et 1620.

Particularités = les dimensions de son donjon carré + sophistication de son système défensif.

Travaux :

- restauration complète (sauf couvertures).
- valorisation : scénographie (*pupitres + borne interactive + panneaux*).

Ex : *Panneau et pupitre*



Financement de l'opération :

■ **Restauration église = 1.250.000 € HT subventionnée à 75%.**

Partenaires : **Conseil Départemental Aisne (34%), Etat via DRAC (30%) et DETR (1,6%), Région HDF (11,7%) Union Européenne via FEADER (3,5%).**

■ **Restauration du mobilier = 251.875 € HT subventionnée à 66%.**

Partenaires : **Région HDF (30,2%), Conseil Départemental Aisne (26,3%), Etat via DRAC (9,5% car sur le mobilier protégé uniquement).**

4. Focus sur la restauration de l'église fortifiée Notre-Dame de Plomion



Conclusion

Comment une commune rurale peut-elle assurer la préservation de tels édifices?

➡ En étant accompagnée du début à la fin du projet pour :

- Estimer ses besoins et sa capacité d'investissement
- Rechercher de financements publics et privés
- Lancer et le suivi des procédures et du chantier

Quel rôle peut jouer l'intercommunalité d'un territoire rural dans la préservation du patrimoine communal ?

- **Mutualisation de compétences** : L'intercommunalité dans un territoire rural concentre des profils d'agents et de qualifications variés et complémentaires.

➡ Un relai entre la commune, son maître d'œuvre et les partenaires financiers

- **Interlocuteur unique** : Lorsque un territoire recense plusieurs projets : du point de vue des partenaires financiers, avoir un interlocuteur unique est plus efficace pour dialoguer sur chaque projet.

